



# PACTE

pour la

## transition

DÉPARTEMENT DU GARD

Adapté et porté par l'inter-collectifs du Gard  
auprès des candidat.e.s aux  
élections départementales de juin 2021

# Le pacte aux niveaux national...et départemental

“L'échelle locale est primordiale pour la transition écologique, sociale et démocratique, et les élections seront un moment clé pour encourager cette transition partout en France. Le Pacte pour la Transition, élaboré pour les élections municipales, a été conçu au travers de mesures concrètes pour construire des territoires plus écologiques et plus justes.

[www.pacte-transition.org](http://www.pacte-transition.org)

Les mesures du Pacte ont été rédigées par 60 organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'expert-es. Elles s'accompagnent notamment de fiches techniques comprenant des retours d'expérience de communes qui ont déjà mis en œuvre les mesures. Ensuite, dans chaque localité, les habitant-es définissent leurs priorités et sensibilisent leurs candidat-es.”

*Extrait du Pacte pour la transition nationale, élaboré à l'occasion des élections municipales”*

Dans le texte ci-dessous, retrouvez des **propositions adaptées à la dimension départementale** par l'inter-collectifs Gard. Notre objectif est d'inspirer et d'accompagner les habitant-es et les candidat-es qui souhaitent œuvrer à transformer notre département. Les candidat-es qui le souhaitent peuvent rejoindre la dynamique en signant ce Pacte pour la Transition. Les habitant-es engagé-es pourront ensuite suivre et accompagner le Département dans la mise en œuvre des engagements pris, tout au long du mandat.

## 60 ASSOCIATIONS PORTEUSES DU PACTE POUR LA TRANSITION NATIONALE



Les 3 principes du



## Principe A : Sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, sociaux, etc.



Les 3 principes du



## Principe B : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.



Les 3 principes du



## **Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale**

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation du Département.



# COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT TRAITÉES DANS CE PACTE DÉPARTEMENTAL POUR LA TRANSITION DANS LE GARD

## LEGENDE



Mesures de l'inter-collectifs



Références au Pacte pour la transition national

*Autres logos* : Mesures apportées par des groupes experts citoyens et validées par l'inter-collectifs



## COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES

### POLITIQUES PUBLIQUES OBLIGATOIRES



L'action sanitaire et sociale



La sécurité incendie



L'enseignement



La culture



L'aménagement durable du territoire



La gestion des routes et des déplacements

### POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES



Aides en faveur



Soutien à l'emploi local

AGRICULTURE  
ALIMENTATION

HABITAT  
LOGEMENT



## ACTION SOCIALE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'action sanitaire et sociale est la vocation prioritaire du Département : Revenu de Solidarité Active pour favoriser l'insertion des personnes en difficulté (RSA) ; Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes âgées (APA) ; gestion des services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ; aide aux personnes handicapées ; accompagnement des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)...

La légitimité des Départements à mener la transition écologique sur leur territoire réside dans leur prérogative de chef de file sur les politiques sociales. La solidarité est en effet une condition de réussite de la transition écologique, l'annonce d'une augmentation de la taxe carbone en 2018 et ses effets ayant achevé de le démontrer. Au vu de ses compétences, le Département est l'échelon le plus pertinent pour être le gardien du versant solidaire de la transition, à l'image de l'Ardèche et sa démarche globale « Ardèche en transition »\*.



Source : [Transition écologique et ruralité : pourquoi les Départements doivent être moteurs malgré l'absence de compétence](#)

\* <https://transition-energetique.ardeche.fr/page/lardeche-en-transition>

## LE DÉPARTEMENT, chef de file d'une transition écologique axée sur la solidarité



**“Le Département du Gard est engagé depuis plus de 20 ans dans une politique de développement durable et soutenable.** Cet engagement qui doit être intensifié passe par la protection du patrimoine naturel et de ses écosystèmes, la préservation de notre ressource en eau, la lutte contre les pollutions d’origines diverses, la lutte contre le changement climatique, la transition énergétique, le développement de l’agriculture biologique, le parti pris d’une administration durable et exemplaire, etc.” \*

\* <http://www.gard.fr/le-gard/le-departement/le-budget-2021-du-gard.html>



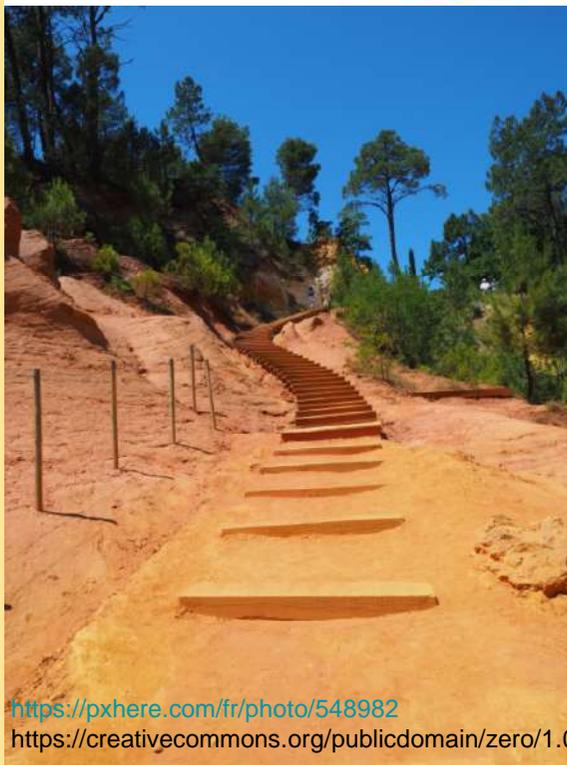
### **Concrétiser l’engagement du Département pour un projet global de “Gard en Transition”**

Concrètement, cela signifie que le Département doit orienter sa politique sociale vers :

- la prévention des risques sociaux liés au changement climatique ; par exemple, anticiper les reconversions inévitables de certaines exploitations agricoles ne résistant pas à un réchauffement de plus de 2°C.
- la sensibilisation aux enjeux environnementaux, notamment la réduction de la précarité énergétique ou la promotion du bien manger, et s’assurer de la conciliation des enjeux écologiques et sociaux au sein de ses politiques publiques, condition d’acceptabilité et de faisabilité de la transition.

# Agenda 21

VAUCLUSE DURABLE



## Passer aux ACTEs

Le nouvel Agenda 21 du Vaucluse pour la période 2020 / 2025 comprend un nombre d'actions concrètes plus resserré que le précédent, étroitement liées aux compétences du Département et adaptées au nouveau cadre du Développement durable alliant :

- Transition écologique : préservation de la biodiversité et des ressources naturelles,
- Transition climatique : lutte contre les changements climatiques et réduction des Gaz à Effet de Serre,
- Transition sociétale : redéfinition d'un modèle de société qui allie progrès économique, écologique et humain, et engage tous les acteurs locaux.

<https://www.vaucluse.fr/nos-territoires/pour-un-developpement-durable-en-vaucluse/l-agenda-21-du-departement-de-vaucluse-1686.html>

## L'ARDÈCHE EN TRANSITION

## *Passer aux ACTEs*



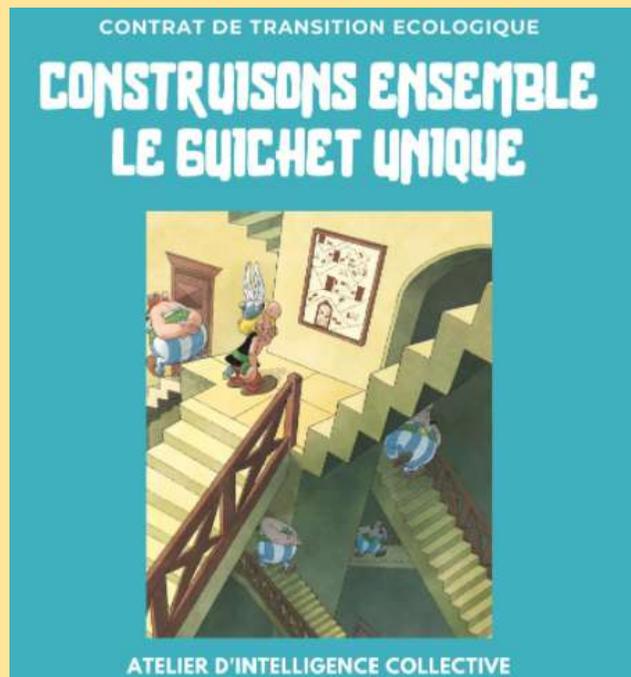
Le Département de l'Ardèche a décidé de "lancer et coordonner une démarche volontariste pour "produire" les grands axes et les projets qui permettront à notre territoire de repenser notre modèle de vie\*.

Une démarche collective qui associe les entreprises, le monde agricole, l'ensemble des collectivités territoriales, les partenaires sociaux et associatifs pour in fine écrire notre contrat de... transition écologique\*

\*<https://transition-energetique.ardeche.fr/page/les-actions-du-cte>

## LES SUITES DE L'ARDÈCHE EN TRANSITION

## Passer aux ACTES



A travers le Contrat de Transition Écologique (CTE), l'État s'engage à financer des projets qui émergent du territoire et ne sont pas imposés « d'en-haut ».

En Ardèche, ce sont 17 communautés de communes qui ont contractualisé avec l'État, en septembre dernier, **accompagnées par le Département** pour faciliter les démarches des porteurs de projet.

C'est en effet le conseil départemental qui a œuvré pour la réalisation de ce CTE. L'année précédente, il avait organisé une « semaine de la transition » avec tous les acteurs, pour faire ressortir le plus d'idées possible à intégrer au CTE, applicables dans les 3 ou 4 prochaines années.

<https://www.modernisation.gouv.fr/la-semaine-de-linnovation-publique/programme/programme-2019/construisons-ensemble-le-guichet-unique-cte>

## ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC



Ce que prévoit la loi :

### **Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**

(art. 26 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, modifié par la loi « NOTRe »)

*« 1. - Sur le territoire de chaque département, l'État et le département élaborent conjointement un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, en associant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.*

*« Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services. Il comprend un plan de développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental.*

## ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC



**Créer des lieux-ressources généralistes ouverts à toutes et tous, dans chaque bassin de vie**

Chaque personne doit pouvoir bénéficier facilement et rapidement d'un accueil généraliste de proximité, gratuit et confidentiel, et de services personnalisés, via une assistance humaine.

Ces lieux-ressources généralistes doivent permettre d'accompagner les personnes, notamment celles les plus en difficulté, dans l'accès à l'information, au droit et aux aides dont elles ont besoin, y compris l'accompagnement au numérique. Ex. MSAP (Maison de Services au Public), Espace de Vie Sociale ou Tiers-lieux...



Références au Pacte national : # 25 # 26

## UN BUS A LA RENCONTRE DES USAGERS

## Passer aux ACTES



Dans le cadre de son **schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au publics - SDAASP** - le département de l'Allier a mis en place la « *Bourbon'net* », bus allant à la rencontre des usagers sur le territoire selon un itinéraire fixé en amont pour leur proposer notamment un équipement numérique en libre accès et un accompagnement pour leurs démarches en ligne : santé, recherche d'emploi, suivi des droits, litiges, impôts, logement, orientation des étudiants, recherche de garde d'enfants...

## TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Le Département affiche son ambition d'être l'acteur majeur de la transition écologique et d'être pionnier dans la prise en compte des bouleversements environnementaux à venir. [www.gard.fr/toute-lactu-du-departement-du-gard/eau-gerer-linevitable-eviter-lingerable.html](http://www.gard.fr/toute-lactu-du-departement-du-gard/eau-gerer-linevitable-eviter-lingerable.html)



**Décliner au niveau du département la démarche TEPOS - territoire à énergie positive - lancée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

L'accomplissement de la transition énergétique représente la fin première du territoire à énergie positive : elle répond aux enjeux fondamentaux du **changement climatique**, de l'**épuisement des ressources fossiles** et de la **réduction des risques industriels majeurs** à l'échelle du territoire. Un **territoire à énergie positive** vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales.

[www.territoires-energie-positive.fr/presentation/qu-est-ce-qu-un-territoire-a-energie-positive](http://www.territoires-energie-positive.fr/presentation/qu-est-ce-qu-un-territoire-a-energie-positive)



Référence au Pacte national #11.

## LE PLU GARD DURABLE

Elaboré en 2009 sous l'égide du Réseau des Agences Régionales de l'Environnement, le PLAN LOCAL D'URBANISME & DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN DOCUMENT PRATIQUE POUR INNOVER" (2012)

a pour objectif d'accompagner les communes gardoises qui le souhaitent dans l'élaboration de PLUs plus durables, qu'il s'agisse de l'utilisation d'espace, des trames vertes et bleues, d'agriculture urbaine ou périurbaine, etc.

La concertation avec les habitants est l'un des critères d'attribution d'un PLU durable.

[www.gard.gouv.fr/content/download/3307/22380/file/RES-1201-PLU\\_developpement\\_durable.pdf](http://www.gard.gouv.fr/content/download/3307/22380/file/RES-1201-PLU_developpement_durable.pdf)

Non prescriptif, il n'a été à ce jour adopté que par quelques communes volontaires.



**Relancer de façon plus incitative l'adoption d'un PLU Gard durable auprès des autres communes gardoises**

Publier chaque année un bilan d'étape des travaux réalisés dans ce cadre, accessible aux citoyens.



Références au Pacte national #06 #08 #13



# RÉDUIRE LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR NOTRE VIE ET SUR L'ENVIRONNEMENT

Nous demandons de prendre les mesures nécessaires sur le **potentiel risque sanitaire** menaçant l'environnement et l'humain avec le déploiement non-démocratique de la 5G sur notre territoire. Pour cela nous demandons la mise en place d'un moratoire sur son déploiement sur le département du Gard.

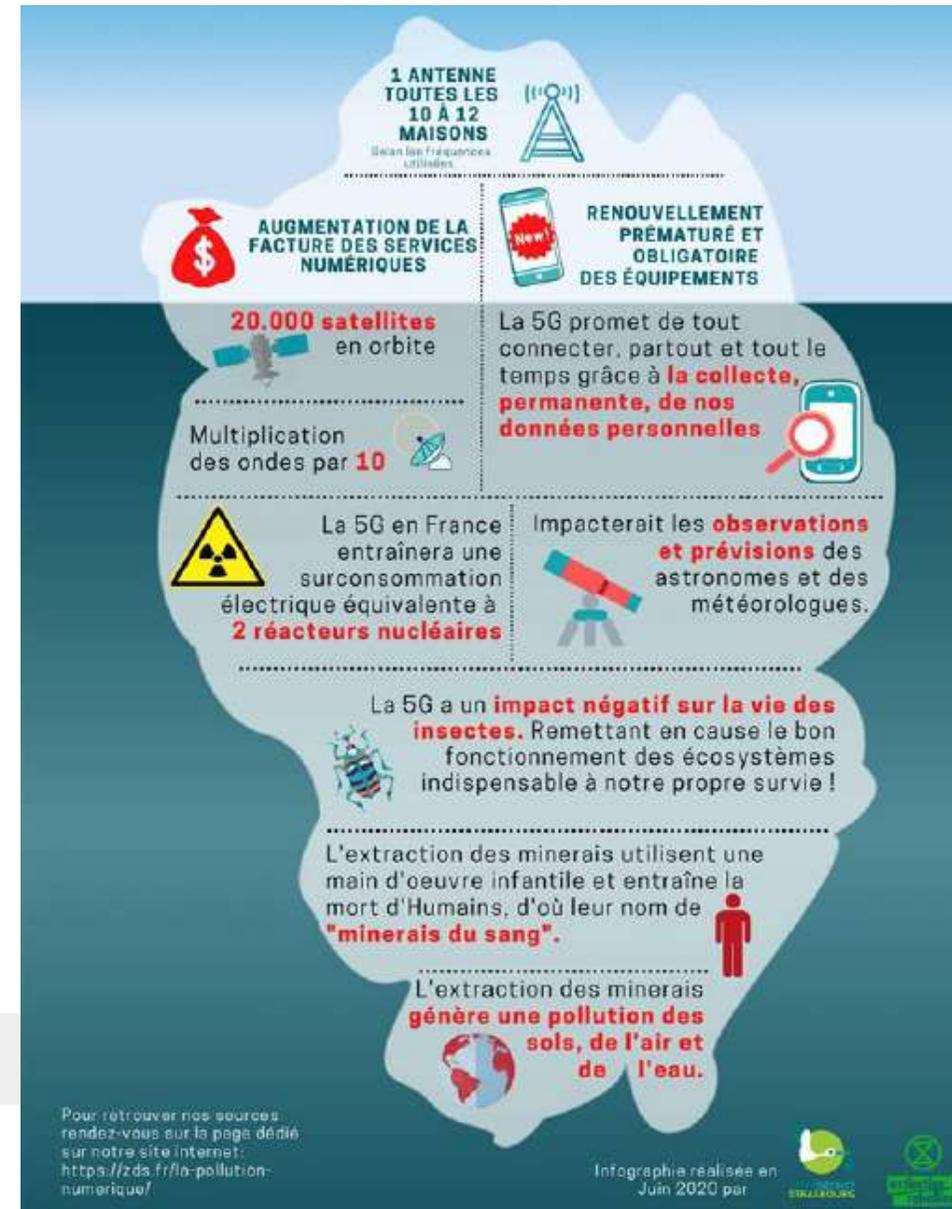
Une véritable **concertation scientifique, politique et citoyenne** sur cette question, qui soulève de grandes polémiques internationales notamment sur les risques directs et indirects de la technologie sur la santé, mais aussi **son impact écologique lié à l'installation des antennes**, à l'augmentation de la facture énergétique et du gaspillage des ressources.

Ces questions touchent directement les compétences départementales comme l'**Aménagement du territoire et l'environnement**, en particulier sur les risques de pollution sur la biodiversité.



**Moratoire sur le déploiement de la 5G dans le Gard**

<http://tiny.cc/votation5Goccitanie>



## L'EAU ET SON CYCLE



### L'EAU ET SON CYCLE, un bien commun et une priorité absolue

Le Gard est particulièrement vulnérable aux épisodes de sécheresse et le risque d'un déficit chronique de la ressource en eau est avéré.

Fin 2020, le Département a adopté une stratégie "Eau et Climat 3.0 : préparons l'avenir" à l'horizon 2050, avec une première étape d'expérimentation d'ici à 2025. Son objectif : étudier la vulnérabilité de notre ressource en eau et proposer toutes les solutions pour prévenir d'éventuelles pénuries. Cette démarche embrasse l'ensemble des usages de la ressource en eau : les consommations humaines et industrielles en complément des besoins agricoles.



#### **Faire vivre sans délai la stratégie Eau et Climat 3.0**

Avec la participation active des acteurs du territoire, associations expertes et citoyens compris.



Références au Pacte national : # 8 # 10

## L'EAU ET SON CYCLE



### Intégrer dans les projets la récupération, le stockage et la réutilisation de l'eau

Réutilisation des eaux grises, récupération, stockage et valorisation éco-responsables des eaux pluviales et de ruissellement, 'appui au développement d'initiatives alternatives



### Installer un parlement départemental de l'eau

Installer un parlement départemental de l'eau, ouvert notamment aux associations expertes du domaine et à la concertation citoyenne, capable d'appréhender **l'ensemble du cycle de l'eau** ; il sera chargé de coordonner les études destinées à affiner le diagnostic, de mettre en oeuvre une stratégie partagée et un programme d'actions, d'en suivre la réalisation quantitative et qualitative, d'en évaluer les impacts.



Références au Pacte national : # 8 # 10

## UN LOGEMENT DURABLE POUR TOUS

L'accompagnement à la transition écologique et sociale passe par l'accès à un logement décent, abordable et durable pour toutes et tous.



### **Favoriser la rénovation énergétique en matériaux naturels et la création de logements sociaux durables**

La rénovation et la création de logements durables incluent l'utilisation d'éco-matériaux locaux (pour l'isolation par exemple), de chauffe-eau solaires, de panneaux photovoltaïques, d'espaces verts (y compris des potagers partagés), de citernes de récupération d'eau de pluie pour les arroser, voire alimenter les WC... Les projets de rénovation doivent associer les habitants dès la conception.



### **15. Développer les habitats participatifs et des éco-lieux**

Développer les habitats participatifs et des éco-lieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.



Références au Pacte national : #12 #20 #24



ARDECHE HABITAT, PARTENAIRE DU DÉPARTEMENT  
dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (CTE)

## *Passer aux ACTES*



L'Office d'HLM Ardèche Habitat est déjà à la pointe de la construction qui est son cœur de métier avec les bâtiments à énergie positive (BEPOS) ou à haute qualité environnementale (HQE) mais c'est aussi dans les geste du quotidien qu'on ne voit pas qu'il considère avoir un rôle majeur à jouer pour transformer les modes de consommation et de fonctionnement.

Ce deuxième axe comporte quatre volets :

- Préserver l'environnement
- Satisfaire et fidéliser les locataires
- Mobiliser les salariés
- Participer à la dynamique du territoire



<https://www.facebook.com/watch/?v=398661677506495>

## HABITAT PARTICIPATIF



**Montpellier**

Occitanie

## *Passer aux ACTES*

Depuis 3 ans où la S.C.I.C.\* Hab-Fab a invité tous les acteurs, citoyens, professionnels et collectivités aux premières "Rencontres Régionales de l'Habitat Participatif", l'habitat participatif a évolué dans notre région.

Les projets habités se sont multipliés, de nouveaux projets ont été lancés, de nouvelles solutions ont été expérimentées et la pratique s'est consolidée.

L'année dernière, la deuxième édition, adaptée aux contraintes sanitaires, a été l'occasion de faire un point et d'imaginer la suite du parcours jusqu'à l'"**Habitat participatif partout et pour tous**".

\* Société Civile d'Intérêt Collectif <https://www.hab-fab.com>

## UN SCHÉMA DE TRANSPORTS INTÉGRÉ

Le Département gère de grands équipements (ports, aérodromes) et beaucoup de voirie. Il assure en effet l'entretien, la gestion et la construction des routes départementales.

Le Département est également compétent en matière d'aires de covoiturage, de véloroutes et pistes cyclables et de transport routier express.



**La gestion des routes  
et des déplacements**



**Intégrer en un seul et même schéma les mobilités douces  
et les transports terrestres à moteur**

Organiser de façon systématique la compatibilité des différents modes de déplacement dans les projets par une équipe pluridisciplinaire, en amont de toute rénovation ou création d'infrastructures routières.



Références au Pacte national #15 # 23

## LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES EN QUESTION



La gestion des routes  
et des déplacements



**(Ré)-interroger l'opportunité des projets de nouvelles infrastructures routières au regard de leur impact sur l'environnement**

Fluidité routière attendue à évaluer au regard de ses effets sur l'environnement : consommation d'espace naturel ou agricole, déplacement des nuisances sonores et de pollution atmosphérique, incitation à toujours plus de voitures et de camions, perte de biodiversité... (ex. projets de contournement d'agglomérations).

Envisager d'autres solutions comme les plateformes multimodales pour désengorger les axes routiers les plus chargés...



Références au Pacte national #15 # 23

## LES MODES DOUX DE DÉPLACEMENT



La gestion des routes  
et des déplacements



### Faciliter les modes doux de déplacement : marche à pied, vélo...

Soutenir le développement de projets de modes doux de déplacement ;

Sécuriser les déplacements doux par la création de voies cyclables et pédestres protégées  
Protéger les piétons, les cyclistes et autres usagers de déplacements doux dans leur cheminement, notamment à l'entrée des agglomérations (voies pénétrantes ex. route d'Alès et route d'Uzès à Nîmes) ;

Rendre ces voies accessibles à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.



Références au Pacte national : # 14 # 15 # 23

## LA ROUTE AU CŒUR DU PAYSAGE



La gestion des routes  
et des déplacements



### **Développer les pratiques respectueuses de la biodiversité en bordure des routes**

Mettre en oeuvre une gestion différenciée de l'entretien des bords de route en fonction des périodes et de l'état des populations de la faune et de la flore, notamment des espèces protégées, aménager des passages protégés pour les animaux...



### **Aménager les abords des infrastructures routières, pédestres et cyclables pour contribuer à la résilience face aux effets du réchauffement climatique**

Lancer un vaste appel à idées auprès des associations expertes et des citoyens, les pistes ne manquent pas : planter des arbres pour ombrager les voies et favoriser la préservation d'espèces végétales sous leur canopée, creuser des noues d'infiltration en bordure de route pour favoriser la rétention d'eau au pied de ces plantations, privilégier l'utilisation de matériels et matériaux renouvelables pour les aménagements, de sources d'énergie renouvelables pour les équipements électriques (ex. feux de circulation).



Références au Pacte national : # 14 # 15

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Impactées par les évolutions politiques et sociétales, le changement climatique, le contexte économique mondial, nos exploitations agricoles s'adaptent en permanence.\*

**L'accès au foncier (1) et le renouvellement des générations** constituent les principaux enjeux de l'agriculture gardoise face à une urbanisation importante\*

(1) Cf. supra page 87 : Relancer de façon plus incitative l'adoption d'un PLU Gard durable en préservant notamment le foncier agricole

\*Source : Chambre d'Agriculture du Gard, Agri'scopie 2020  
[L'agriculture du Gard - Chambre d'agriculture Gard](#)



Références Pacte national: # 5 # 6 # 7



## AGRICULTURE ET ALIMENTATION



D'un côté, **le Gard est un département d'agriculture biologique.**

En 2019, il est passé du 3e au 4e rang national en termes de superficies et d'exploitations.

Le bio couvre plus d'un cinquième de la surface agricole du département (21,06 % contre environ 8 % au niveau national) soit :

- 1195 fermes en bio et en conversion
- 258 930 ha certifiés bio ou en conversion
- 348 opérateurs aval (transformateurs et distributeurs)

(Source : Agence bio 2019)



De l'autre, c'est un département impacté par **l'utilisation importante de pesticides** : le Gard est en tête des départements d'Occitanie qui en utilisent le plus, devant l'Hérault et l'Aude\*.

<https://www.midilibre.fr/2021/03/11/glyphawards-gard-et-herault-dans-le-top-10-des-departements-qui-ont-achete-le-plus-de-pesticides-en-2019-9421371.php>

Et selon l'ONG Génération futures, si ces quantités sont rapportées à la surface agricole de chaque département, ce sont le Vaucluse, le Gard et la Gironde qui se distinguent.

<https://reporterre.net/Une-carte-revele-les-departements-les-plus-exposes-aux-pesticides>



Références au Pacte National # 5 # 6

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION



**Aider l'agriculture à s'adapter au changement climatique, à sortir de l'agro-chimie, tout en renforçant l'autonomie des fermes**

**Combattre la vision techniciste actuelle** (robotique et ogm), consommatrice d'énergie grise et noire, comportant des risques avérés pour la biodiversité et la santé humaine et porteuse de faux espoirs en des solutions scientifiques miracles... au prix de nouveaux endettements et de dépendance financière et technique pour les agriculteurs qui voudraient s'en équiper.

Pour ce faire, **lancer des projets de recherche associant paysans et chercheurs** pour aider les fermes à renforcer leur autonomie et donc leur résilience face au changement climatique (eau, sol vivant, énergies renouvelables,...). Privilégier les projets de type bottom up, rechercher des solutions durables en partant des problèmes concrets rencontrés par les paysans.

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

“Dès 2014, le Département innove et met en place sa Politique Alimentaire Départementale. Il est lauréat du premier Programme National pour l’Alimentation. Cette Politique Alimentaire à destination de l’ensemble des Gardois est labellisée Projet Alimentaire Territorial par le Ministère.”\*



### Relancer le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Gard et le faire évoluer

**Relancer et faire évoluer le PAT du Département** qui, bien que labellisé parmi les premiers du dispositif, semble être aujourd’hui à l’arrêt. **Publier chaque année un bilan d’étape** quantitatif et qualitatif des réalisations, clair et accessible à tous, permettant de mettre en place des mesures correctives ou de nouvelles mesures si besoin.

### Accompagner et mettre en synergie les PAT des communautés de communes du Gard

Accompagner les communes et communautés de communes qui s’engagent dans un projet alimentaire territorial, favoriser les synergies entre les PAT gardois (Uzège pont du Gard, Alès agglomération, Nîmes métropole...) et faire le lien avec le Pacte régional pour une alimentation durable de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.

\* [www.gard.fr/au-quotidien/developper-lattractivite-du-territoire/valorisation-du-territoire-et-des-produits-locaux-pre-prod/stands-de-bord-de-routes.html](http://www.gard.fr/au-quotidien/developper-lattractivite-du-territoire/valorisation-du-territoire-et-des-produits-locaux-pre-prod/stands-de-bord-de-routes.html)



Références Pacte national: # 5

## L'ÉCONOMIE VERTE ET L'EMPLOI

Le développement de l'économie liée à la transition écologique fait apparaître de nouveaux métiers, en modifie d'autres. Les mutations en cours concernent aussi bien des filières spécialisées dans l'environnement, que des filières traditionnelles, qui vont s'ouvrir à de nouveaux marchés.\* Ex : L'habitat durable, les énergies renouvelables, la préservation du patrimoine, la collecte et le traitement de l'eau, l'agriculture, le tourisme...

Des filières sont donc à créer ou à faire évoluer pour faire face aux besoins nouveaux, en investissant notamment dans la R&D et la formation de professionnels qualifiés capables de répondre à ces demandes.

La crise sanitaire a aussi rappelé la nécessité de développer des filières locales, pour augmenter la résilience du territoire face aux aléas, climatiques ou autres. Produire, entretenir, réparer localement, c'est créer des emplois non-délocalisables et qui ont du sens.

\*<https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/environnement/les-emplois-de-leconomie-verte-1/les-secteurs-de-leconomie-verte.html>



Soutien à l'emploi local

## LES EMPLOIS VERTS ET LOCAUX



### **Soutenir le développement des emplois verts et locaux**

Appuyer la création et l'évolution d'emplois locaux, toutes filières de la transition écologique confondues, et permettre leur accès à tous les publics, notamment ceux en difficulté professionnelle et/ou sociale.



### **Appuyer des démarches locales innovantes dans l'approche du travail, de la formation, de l'emploi ou de l'activité**

notamment vis à vis des jeunes et des personnes privées d'emploi ou précaires. Il s'agit d'inverser la vision du travail, en plaçant les personnes au centre pour construire des approches disruptives.

*Exemple : appui à des communautés Défi Précarité et Citoyenneté /Alimentation locale de qualité pour des filières d'approvisionnement local entre paysans et personnes précaires.*



Références au Pacte National # 11



**Soutien à l'emploi local**

## L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Face à la crise de l'emploi qui risque de suivre la crise sanitaire, il y a tout lieu d'encourager les initiatives prises par les départements pour renouveler leurs politiques d'insertion en améliorant l'accompagnement vers l'emploi des publics en difficulté.



Soutien à l'emploi local



**Développer des politiques actives d'insertion, malgré les contraintes liées au financement du RSA**

Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

Soutenir l'émergence de chantiers d'insertion ou d'acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) dans les domaines de l'agriculture biologique, de l'éco-construction, de l'économie circulaire...



Référence Pacte national # 21

## UN BUS A LA RENCONTRE DES USAGERS

## *Passer aux ACTES*



Plusieurs départements ont pris des initiatives pour dynamiser leurs actions d'insertion, par exemple en développant une plateforme de mise en relation des bénéficiaires du RSA et des employeurs locaux. C'est notamment le cas des départements du Loir-et-Cher, du Vaucluse, et plus récemment du Bas-Rhin. L'application développée par ce dernier département, « Job Connexion 67 », présente la particularité de s'étendre à l'ensemble du bassin d'emploi, y compris transfrontalier, et de proposer des solutions aux bénéficiaires du RSA pour lever certains freins périphériques au retour à l'emploi (transport, garde d'enfants...).



# LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE



Soutien à l'emploi local

## Démocratie économique et citoyenneté mondiale pour des économies transformatives

La démocratie économique s'envisage comme une éthique de la citoyenneté et une pratique réflexive et collective, inclusive. Face aux enjeux de transition économique, environnementale, sociale, il ne saurait y avoir de sous-citoyenneté. Entrer en précarité signifie pour beaucoup, se démettre de leur citoyenneté.

Le mouvement des Gilets Jaunes, déclenché en novembre 2018, et la crise engendrée par la pandémie de Covid-19 ont mis à jour une part grandissante d' « invisibles ». L'ESS doit en conséquence, renouer avec sa fonction historique, émancipatrice et participative.

**La garantie de la dignité des personnes et des droits humains fondamentaux mérite au 21<sup>ème</sup> siècle une ré-interrogation des pratiques démocratiques et un « pas de côté », autant du côté des acteurs de l'Économie sociale et solidaire que sur le champ des politiques publiques et des acteurs institutionnels.**

# LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE



Soutien à l'emploi local

Engager un maximum d'habitant·e·s du Gard à prendre la parole, interpeller la collectivité départementale et faire valoir leur citoyenneté en prenant part à l'élaboration des politiques départementales.



## **Appuyer les expérimentations sur le pouvoir d'agir des citoyen·nes et le travail communautaire**

**Développer le pouvoir d'agir des citoyen·nes en milieu rural** en appuyant des expérimentations telles que des recherches participatives ou recherches-actions relatives aux enjeux de transition et de résilience des territoires.

Soutenir des actions pérennes, permettant de « coopérer » avec les habitant·e·s, en renouant avec des **méthodologies d'éducation populaire, de travail communautaire** et en remodelant avec les personnes la vie locale.



## **Proposer le commerce équitable, comme norme de production et de consommation**

Faire du commerce équitable une norme dans nos rapports économiques. Pour Artisans du Monde, il se définit par la construction d'un "modèle économique mondial juste en replaçant l'humain et la biodiversité au centre des préoccupations".

# LES MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES



Soutien à l'emploi local



**Intégrer les monnaies citoyennes complémentaires dans l'économie locale**



**Moned'Occ**  
Monnaies Locales d'Occitanie

**Soutenir le développement** des monnaies locales et complémentaires, faciliter la mutualisation de leurs outils de communication et de gestion : aides en matière de communication et de mutualisation des pratiques et des outils ;

**Accepter les monnaies locales** comme moyen de paiement de certaines régies départementales.

**Introduire les monnaies locales** dans les financements (indemnités d'élus et d'agents, subventions en monnaie locale aux associations, aides ciblées : transition écologique, économie d'énergie, bâtiments durables bas carbone, transports doux, etc.) et les politiques publiques départementales.;

**Création d'un fonds d'investissement** au service des bassins de vie, géré paritairement, appuyé sur les fonds de garantie des monnaies locales et avec abondement du Département.



Référence au Pacte : # 32

<http://monedoc.org/monedoc-un-reseau/implication-dans-la-campagne-regionale-et-departementale/>

## LES COLLÈGES, L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE



**Ouvrir les collèges à d'autres usages en dehors des temps scolaires**



**L'enseignement**

Optimiser l'utilisation des bâtiments quand le collège est fermé aux activités scolaires : stade, gymnase, cuisine, restaurant, cours et préaux , salles de cours, etc... pour des conférences, des distributions d'AMAP, de groupement d'achats, des repas pour les plus démunis, etc...



**Lancer une expérimentation de "Collège en transition" sur le modèle de "Lycée en transition"**

Lycée en transition est une plateforme mise à disposition gratuitement qui permet à tous les lycées de partager leurs actions pour agir à leur échelle en proposant des alternatives et des solutions concrètes pour améliorer leur impact écologique ! Ainsi, l'objectif est de créer un véritable réseau d'éco-lycéens, pour partager leurs idées, leurs projets, leurs difficultés et d'arriver ensemble à agir à une plus grande échelle !

<https://lycees-en-transition.com/>

## L'ÉDUCATION CITOYENNE



### Développer l'éducation à la citoyenneté mondiale

Par des méthodes participatives d'éducation populaire, « repenser le monde et l'éducation et comprendre les enjeux du 21ème siècle afin de permettre à chacun de s'emparer de son futur. Sans cette autre éducation, nous sommes incapables de pouvoir imaginer le monde différemment ».



E-graine, mouvement d'éducation à la citoyenneté mondiale a ainsi défini la feuille de route de la citoyenneté mondiale.



Association de solidarité internationale, le réseau de 15 000 bénévoles du CCFD-Terre solidaire s'investit en France dans l'éducation au développement pour encourager les citoyennes et citoyens à être plus solidaires.



L'enseignement

Les deux sens du mot “collectivité” dans le dictionnaire :

**Sens 1** : Ensemble de personnes qui forment un groupe  
Synonymes : ensemble, société, groupe, communauté.



**Sens 2** : Circonscription administrative ayant une personnalité morale.  
Exemple : Collectivités locales, collectivités territoriales.

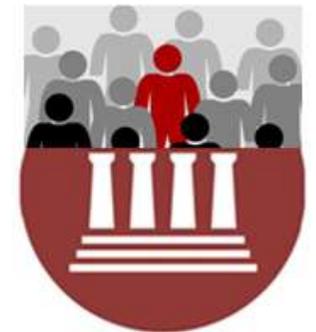
Ce chapitre a vocation à souligner la **nécessaire exemplarité** de l’administration départementale et son rôle d’animatrice de la **démocratie participative**.

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



### S'appuyer sur l'expertise citoyenne, notamment collective

Garantir la démocratie participative tout au long de la mandature : s'appuyer de façon systématique sur l'expertise citoyenne, notamment collective, pour les décisions et actions départementales.



### Mettre en place des “votations d'initiatives citoyennes”

S'inspirer de l'exemple de la région pour mener un dispositif de “Votations d'Initiatives citoyennes” et stimuler la participation (ex : avec les collègues..).



<https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/votation-dinitiative-citoyenne-1/collect/je-depose-mon-idee>



Références au Pacte national : # 28 # 30 # 31

## UNE VISION À MOYEN ET LONG TERME

Les défis de notre temps appellent à partager au sein de la communauté **la vision d'un avenir désirable** ; si les médias mainstream relaient l'image des beaux jours d'après, la sagesse populaire n'est pas dupe sur une crise du COVID qui cache une forêt d'obstacles. Le besoin n'a jamais été aussi grand d'un renforcement du fonctionnement de la parole démocratique et de l'action publique comme garante de l'intérêt général contre le profit.



### Créer une commission départementale du temps long

Créer une commission régionale du temps long pour **représenter les intérêts de la nature et des générations futures**, et s'assurer de l'adéquation des grands projets de la région avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Siègeront dans cette commission des élu-es de la région, à parité avec des citoyen-nes, des représentant-es associatif-ves et du secteur marchand. Chercheur-ses et expert-es peuvent aussi être invités ponctuellement à titre consultatif.

Cette commission peut être saisie ou s'auto-saisir ; elle peut animer la participation citoyenne à la vie publique sur le territoire et évaluer des délégations de service public de la région, en vue du passage en régie.



Référence au Pacte national : # 29

## UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE



### **Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables et l'appliquer**

Achats respectueux de l'environnement et réalisés dans des conditions socialement et économiquement responsables, ils doivent intégrer l'insertion par l'activité économique, le développement de filières de proximité, le soutien à l'économie sociale et solidaire, les artisans locaux, les filières de réemploi.

*Orientations portées par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17/09/15.*



### **Intégrer une clause d'éco-conditionnalité dans les financements du Département**



### **Privilégier les sources de financement éthique**

Financer les projets du département prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthique.



### **Donner la priorité aux logiciels libres dans le service public**

Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.



Références au Pacte national : # 1 # 2 # 4

## UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE



### **Se montrer exemplaire avec les bâtiments et véhicules du Département**

Mener une politique de sobriété et d'efficacité énergétique sur les bâtiments et véhicules du Département. Et les alimenter en Énergie renouvelable, au maximum locale et vendue par des structures de l'ESS.

Systematiser l'étude du potentiel photovoltaïque des toitures des bâtiments de la région et les proposer à une coopérative citoyenne, quand il en existe une localement.

Développer les bâtiments hydro-positifs lors de la construction et de la rénovation des bâtiments de la région.



### **Améliorer l'alimentation et l'objectif zéro-déchet dans la restauration collective gérée par le Département**

Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.



Référence au Pacte national : # 3 # 13



# Mer ci

La suite du projet : [pacte-transition-occitanie.org](http://pacte-transition-occitanie.org)

Tout le contenu de ce document est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

